

AUTORISATION PARENTALE



TOURNOI INTERNATIONAL de VALENCE

Halle Chaban Delmas

14 et 15 mai 2022



ACCOMPAGNEMENT D'UN JOUEUR MINEUR

Article 2.14 du règlement général des compétitions

Chaque participant mineur à une compétition doit être placé, explicitement et en permanence, sous la responsabilité d'un adulte responsable, connu du juge-arbitre et disposant d'une autorisation délivrée par l'autorité parentale, dans le respect de la réglementation en vigueur concernant l'accompagnement des mineurs.

Je soussigné, responsable légal du
joueur de badminton mineur(e) Nom, prénom.....,

engagé(e) sur le TOURNOI INTERNATIONAL de Valence, samedi 14 et 15 mai 2021,

le place sous la responsabilité de M/Mme.....

personne majeure présente durant toute la durée de ce tournoi et dans la salle dans laquelle
mon enfant joue.

J'autorise cette personne à prendre toute décision urgente (notamment sanitaire) pendant
la compétition.

Je l'autorise à valider l'autorisation de prélèvement en cas de contrôle anti-dopage.

(cf http://gdb.ffbad.com/2017-2018/Src/GDB-02/GUI21F2_ADM_AutorisationPrelevementAntidopage_Form.doc)

A, le/...../.....

Signature

Document à remettre à la table de pointage en début de compétition.